



CENTRE pour
l'INTÉGRATION
en MÉDITERRANÉE



Atelier national sur la gestion de la demande en eau

- Tunis, 09-10 Décembre 2015 -

1. La Gestion de la Demande en Eau (GDE) en Méditerranée et le programme du CMI

La Méditerranée est l'une des régions du globe où la disponibilité en eau est la plus contrainte. Pour répondre à la demande croissante des populations et des activités économiques, les stratégies nationales ont porté dans un premier temps sur l'augmentation de l'offre en eau, que ce soit par la construction d'infrastructures de stockage et de distribution de l'eau de surface, l'exploitation des aquifères, ou plus récemment l'utilisation de ressources non conventionnelles (réutilisation de l'eau usée, désalinisation d'eau saumâtre et dorénavant d'eau de mer). En particulier, les eaux souterraines ont vu leur exploitation croître de manière très importante et représentent aujourd'hui la principale source d'eau (tous usages confondus) pour un tiers des pays de la région.

Cette gestion par l'offre atteint progressivement ses limites, physiques (les sites les plus favorables pour la construction de barrages, par exemple, sont aujourd'hui équipés), financières (les coûts de mobilisation sont de plus en plus élevés) et environnementales (les intrusions salines et la dégradation des écosystèmes aquatiques sont de plus en plus fréquentes).

Aussi l'approche par la gestion de la demande (GDE) est désormais une priorité en Méditerranée. La GDE vise à un meilleur usage de l'eau déjà mobilisée, à la fois par la réduction des pertes physiques et l'optimisation de l'efficacité économique, sociale et environnementale de l'usage de l'eau au sein de chaque secteur d'usage (eau potable, agriculture, industrie, tourisme...), et par une allocation rationnelle de l'eau entre les différents secteurs.

Une approche économique de la GDE

Dans le cadre du Centre pour l'Intégration en Méditerranée¹, l'Agence française de Développement (AFD) et le Plan Bleu² conduisent depuis 2010 un programme régional³ qui a pour but de partager des

¹ Le Centre pour l'Intégration en Méditerranée (CMI), géré par la Banque Mondiale, et dont l'AFD est partenaire, est une plateforme réunissant agences de développement, Etats, autorités locales et société civile de l'ensemble du pourtour

connaissances et de mener une réflexion commune entre les pays méditerranéens pour élaborer et mettre en œuvre des politiques de GDE.

Ce programme est basé sur une approche économique de la GDE visant à fournir un langage commun à l'ensemble des parties prenantes, des acteurs et opérateurs du secteur de l'eau, qui sont très divers et ont chacun leur propre perspective vis-à-vis de notions essentielles comme le coût de mobilisation, le bon usage et la valorisation de cette ressource rare. Il doit permettre d'aboutir à des décisions à la fois mieux informées, plus pertinentes du point de vue de l'utilité sociale, et si possible consensuelles, sur des points clés de politique économique comme les choix entre différentes options d'économie d'eau ou de gestion des prélèvements, les principes de tarification et les choix d'allocation de l'eau pour ses différents usages, la manière dont les mesures de régulation introduites dans d'autres secteurs (foncier, énergie...) affecte l'usage de l'eau, ou la gestion des ressources souterraines.

Il combine des études stratégiques par pays, des études de cas et des ateliers de partage de connaissances et de renforcement de capacités qui ont été labellisés par le 6^e Forum mondial de l'eau.

Des ateliers nationaux

Le premier atelier national du programme s'est tenu en Jordanie en décembre 2011, à la suite de l'étude stratégique réalisée dans ce pays, sous la responsabilité des autorités nationales. Il a impliqué très largement les parties prenantes et les bailleurs de fonds du secteur de l'eau. Construit sur des échanges approfondis et des séquences de formation, il a permis de renouveler la réflexion sur les priorités de la GDE. Un deuxième atelier national a été organisé à Rabat (Skhirat) au Maroc en Mars 2014⁵ à partir d'une étude portant sur la surexploitation des aquifères dans le bassin du Souss-Massa. Il a traité de cette problématique à l'échelle nationale et des actions nécessaires pour la mise en place de mécanismes de gestion décentralisée, les « contrats de nappes », encouragés par le gouvernement et les institutions de financement. Ces deux ateliers ont été organisés avec l'appui du CEFEB⁶, université d'entreprise et centre de formation de l'AFD. Le présent atelier tenu en Tunisie, objet de la présente note de concept, sera le troisième de cette série.

Une réflexion régionale

La réflexion menée au plan régional sur la GDE en Méditerranée dans le cadre du programme du CMI s'appuie sur :

- des études prospectives sur l'efficience dans l'utilisation de l'eau menées par le Plan Bleu dans 13 pays (Algérie, Israël, Bosnie Herzégovine, Italie, Tunisie, Turquie, Chypre, Liban,

méditerranéen dans le but d'échanger des connaissances, de faire évoluer les politiques publiques, d'identifier des solutions aux défis qui se posent dans la région et d'apporter un appui en amont aux projets.

² <http://planbleu.org/>

³ <http://cmimarseille.org/programs/water-demand-management>

⁵ <http://cmimarseille.org/highlights/cmi-support-groundwater-resources-management-morocco-%E2%80%93-skhirat>

⁶ www.cefeb.org

Malte, Egypte, Maroc, Syrie, France⁷ - les premiers enseignements tirés de ces études ont été présentés au Forum mondial de l'eau de Marseille en 2012 ;

- quatre études approfondies pilotées par l'AFD et/ou le Plan Bleu à partir de scénarios de GDE en Croatie, Jordanie, Maroc et Tunisie :
 - les études sur la Jordanie et le Maroc ont servi de support aux ateliers nationaux mentionnés plus haut ;
 - l'étude sur la Tunisie a porté, comme pour le Maroc, sur la gestion des eaux souterraines ; elle comporte une étude de cas sur la nappe de Bsissi-Oued El Akarit (région de Gabès Nord) ; cette étude a été fusionnée avec le rapport de synthèse sur la gestion des eaux souterraines comme biens communs évoqué dans le paragraphe suivant ;

- trois rapports de synthèse portant respectivement sur :
 - (i) les instruments économiques pour la gestion de la demande en eau en Méditerranée ; ce rapport est disponible en ligne⁹ ;
 - (ii) l'efficacité intersectorielle de l'eau, les choix d'allocation et l'eau virtuelle (travaux en cours),
 - (iii) la gestion des ressources en eaux souterraines comme biens communs - rapport en cours de finalisation, incorporant l'étude menée en Tunisie sur ce même sujet.

Ces rapports de synthèse mettent l'accent sur l'aide à la décision dans des situations concrètes. Les instruments de GDE sont analysés en fonction de leur pertinence, conditions et limites d'utilisation, rapport coût-efficacité, acceptabilité sociale, impact économique, social et environnemental, à la fois d'un point de vue théorique et empirique, à l'aide d'études de cas, permettant ainsi de rendre le concept de GDE plus opérationnel pour des décideurs ou gestionnaires de services publics.

Les premiers résultats ont été partagés et discutés lors d'un atelier régional organisé à Murcie en novembre 2014 à l'occasion du 2^e Forum méditerranéen de l'eau.¹⁰ Le rapport de synthèse sur les instruments économiques de la GDE y a été diffusé.

2. La gestion de l'eau en Tunisie

Déséquilibres Nord-Sud et transferts

Caractérisée par un climat méditerranéen au Nord et un climat saharien au Sud, la Tunisie représente une grande diversité de situations en ce qui concerne les ressources en eau. Les bassins du Nord du pays regroupent la majeure partie des eaux de surface, avec des apports relativement réguliers et

⁷ Ces rapports sont en ligne sur le site du Plan Bleu, voir <http://planbleu.org/fr/publications> ; celui concernant la France est à paraître.

⁹ http://planbleu.org/sites/default/files/publications/cahier15_gde_fr_0.pdf

¹⁰ <http://cmimarseille.org/highlights/promoting-sustainable-water-management-mediterranean>

importants en pluie. La pluviométrie moyenne annuelle est de 1 500 mm à l'extrême nord du pays tandis qu'elle ne dépasse pas les 100 mm à l'extrême sud.

Depuis plusieurs décennies, la Tunisie s'est engagée dans une politique active de développement de ses infrastructures hydrauliques intégrant grands barrages, barrages collinaires, lacs collinaires, puits de surface équipés et forages. Un important système de transfert des eaux depuis les zones excédentaires (principalement le Nord) vers les zones déficitaires a été mis en place. L'infrastructure existante mobilise 90 % des ressources en eau mobilisables et l'objectif est d'atteindre les 95 %.

En vue de satisfaire la demande accrue en eau et de sécuriser l'alimentation de l'ensemble des régions du Cap- Bon, Sahel, Sfax, Sidi Bouzid et Kairouan à l'horizon 2030, le ministère de l'agriculture envisage de renforcer l'actuel schéma d'alimentation en eau, qui consiste en une gestion complémentaire des eaux de surface conventionnelles (mobilisation des eaux du nord et du barrage Nebhana, situé à 50 km au nord de Kairouan), des eaux souterraines locales (nappes du Kairouanais et de Sbeitla- Jelma- Ouled Asker- Hajeb Layoun) et des eaux non conventionnelles (dessalement d'eau de mer).

Le recours à une mobilisation intense des ressources hydrauliques non-conventionnelles, par le dessalement de l'eau saumâtre des nappes au départ et dorénavant de l'eau de mer dans la partie sud du pays, est considéré comme une solution capitale qui permettra de résoudre non seulement le problème d'approvisionnement en eau potable et la pénurie d'eau dont souffre la zone mais aussi d'améliorer la qualité de l'eau (les eaux souterraines présentant à ce jour de fortes concentrations en sels). La construction de trois stations de dessalement de l'eau de mer, accompagnées de plusieurs autres ouvrages hydrauliques, est ainsi programmée à Djerba, Zarat – Gabès et Sfax.

Des eaux souterraines surexploitées

La Tunisie est relativement pauvre en eaux de surface, et les aquifères y constituent, depuis toujours, la principale ressource en eau facilement disponible. Une forte sollicitation des nappes s'est développée au cours de la dernière décennie, à la suite du développement de plusieurs projets d'eau potable et d'irrigation à caractère public.

Des signes de surexploitation concernent actuellement environ 30 nappes profondes d'inégale importance, en particulier au sud-ouest, région la plus affectée et où l'indice d'exploitation atteint 1,96. . Globalement, pour l'ensemble du pays, le potentiel de ressources des nappes profondes en surexploitation est de 315 Mm³, tandis que les volumes exploités sont de 530 Mm³ (dont 340 Mm³ dans le Sud-ouest).

Les nappes phréatiques, en libre accès de fait¹¹, subissent une grave surexploitation avec des risques d'atteinte du point de non-retour. Les ressources réellement exploitées des nappes en situation de surexploitation sont évaluées en 2005 à 548 Mm³ sur un volume renouvelable potentiel de l'ordre de

¹¹ Bien que des restrictions sont instituées pour l'exhaure surtout dans les périmètres de sauvegarde et les périmètres d'interdiction, il est constaté surtout depuis la Révolution de 2010 que les services administratifs chargés de la gestion administrative du DPH n'ont plus d'autorité pour faire appliquer ces restrictions.

355 Mm³, soit un déficit de 193 Mm³ et un indice moyen d'exploitation de l'ordre de 1.55 (avec des variations de 1.1 – côte orientale du Cap Bon – à 2.6 – Djebeniana-Sfax).

Cette situation de surexploitation, notamment des ressources souterraines phréatiques facilement accessibles, s'est traduite sur le plan hydrogéologique par : (i) un abaissement continu du niveau piézométrique des nappes qui a dépassé 20 m dans certains périmètres irrigués ; (ii) une réduction de la productivité des ouvrages de captage ; (iii) un accroissement continu de la salinisation des eaux, à la suite de ruptures d'équilibre entre l'eau douce et l'eau salée favorisant l'intrusion du biseau salin.

D'autre part, les eaux des nappes phréatiques sont de plus en plus polluées par les nitrates, certainement en relation directe avec l'emploi inadéquat ou excessif de l'azote en agriculture irriguée ainsi que par l'absence d'un assainissement adéquat des eaux usées consécutif à une multiplication non toujours contrôlée du branchement individuel d'eau potable dans le milieu rural. Cette situation est sans effet en cas d'utilisation exclusive des eaux à des fins culturelles, mais elle condamne tout usage domestique, même conjoncturel, ainsi que l'abreuvement continu du bétail.

Etat de la gestion de la demande en eau dans le pays

La stratégie actuelle d'augmentation de l'offre en eau ne répond pas à tous les besoins en quantité et en qualité, comme l'illustrent les nombreuses situations de prélèvements excessifs dans les nappes (conduisant dans certains cas à des phénomènes d'intrusions salines), les conflits d'usage qui apparaissent, et la dégradation de l'état écologique des cours d'eau et écosystèmes aquatiques.

Plus récemment, les stratégies de gestion des ressources en eau ont intégré les opportunités offertes par la mobilisation de ressources dites non-conventionnelles. Celle-ci ne peut toutefois pas compenser, à elle seule, l'ensemble des déficits, notamment en matière d'agriculture.

Globalement, les politiques centrées sur le développement de l'offre, que ce soit à partir de ressources conventionnelles ou non-conventionnelles, atteignent leurs limites. Consciente de ces défis, la Tunisie tente d'évoluer progressivement d'une politique de gestion de l'offre vers une politique de gestion de la demande, qui consisterait à :

- Mettre en place des systèmes de tarification adaptés aux secteurs de l'eau potable et de l'irrigation dans l'objectif d'améliorer le recouvrement des coûts et d'inciter à la valorisation économique de la ressource disponible.
- Développer des programmes d'économie de l'eau dans les secteurs de l'eau potable et de l'irrigation pour une meilleure préservation de la ressource.
- Renforcer la décentralisation en faisant participer activement les usagers à la gestion de l'eau au moyen d'associations d'usagers responsables.
- Valoriser les ressources en eau non conventionnelles par la réutilisation des eaux usées traitées en agriculture et le dessalement des eaux saumâtres et marines pour les besoins de l'eau potable.
- Protéger la qualité des ressources contre la pollution par un vaste programme d'assainissement.

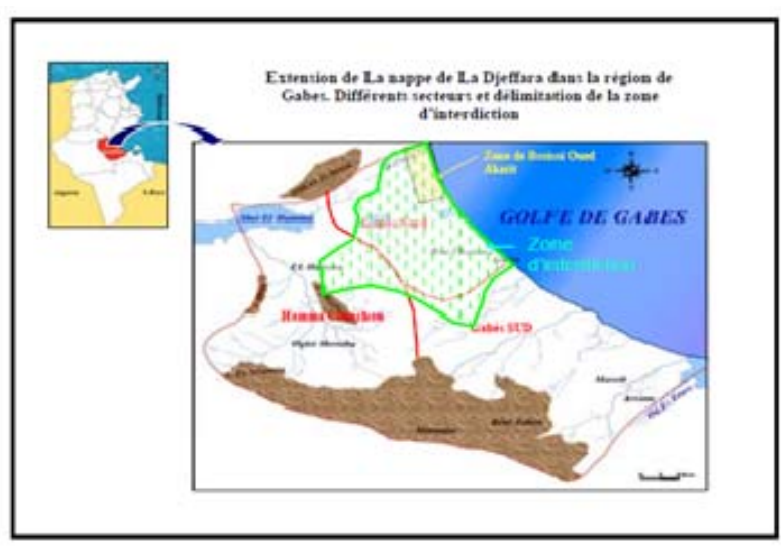
Une étude de cas pour la gestion de la demande en eau : la gestion de la nappe de Bsissi (Oued el Akarit) - Gabès Nord

Située au sud-est de la Tunisie, la région de Gabès dispose d'une pluviométrie faible et irrégulière d'une année à l'autre (et au sein même de l'année) avec une moyenne de 180 mm/an. Les nappes phréatiques se rechargent en grande partie grâce aux précipitations, et la pression sur les ressources hydriques des nappes profondes est forte. Les ressources en eau souterraine de la région sont sollicitées par de nombreux usages, avec une forte demande émanant à la fois des secteurs agricole, industriel, touristique et domestique.

Face à la surexploitation des nappes phréatiques, à la détérioration de la qualité de leurs eaux et aux besoins croissants en eau, les nappes profondes de la région de Gabès sont de plus en plus sollicitées.

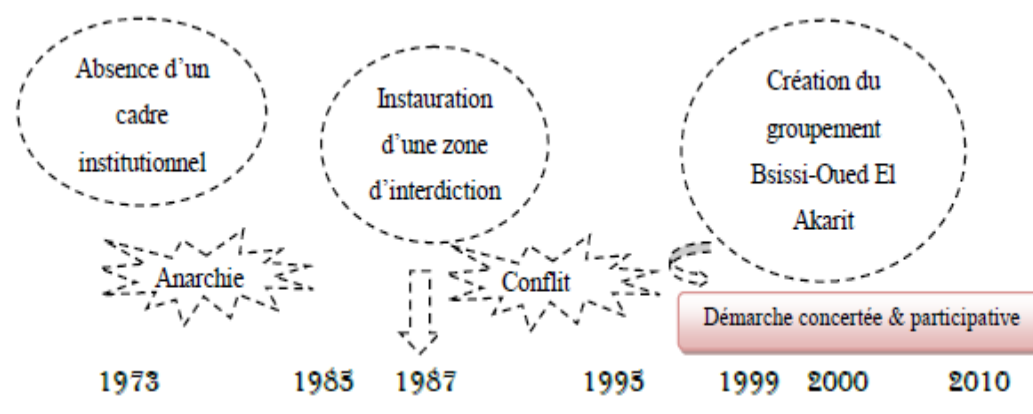
La gestion de la nappe de Bsissi (Oued el Akarit), située dans la région de Gabès Nord, constitue une expérience pilote, originale et unique sur le plan national voire méditerranéen, de gestion participative d'une ressource commune. En effet, le développement de l'agriculture irriguée a entraîné une exploitation croissante de la ressource. L'aquifère étant, à cette époque, en libre accès, les prélèvements n'ont pas été maîtrisés. En une décennie, les volumes d'eau utilisés ont été multipliés presque par 10. Afin d'éviter une surexploitation chronique de la ressource, une zone d'interdiction a été délimitée en mars 1987 par le décret n° 87-480. Cette restriction a permis de réduire pour un temps les prélèvements dans la nappe, mais a également attisé les conflits entre usagers.

Situation du périmètre d'interdiction de Bsissi- Oued El Akarit -Gabes



Face à cette nouvelle situation délicate, une gestion concertée et participative a été instaurée par la création d'un GDA spécifique, le « Groupement pour le Développement, la Surveillance et l'Exploitation de la Nappe de Bsissi-Oued El Akarit ». Cette association d'usagers a eu pour fonction de surveiller les consommations d'eau des usagers en contrôlant les débits de pompage alloués dans le périmètre autorisé, et de suivre le niveau piézométrique de la nappe. Elle constitue en outre l'interlocuteur et le porte-parole des agriculteurs de Bsissi, et assure la défense de leurs intérêts.

Dynamique institutionnelle relative à la gestion participative de la nappe de Bsissi



Des résultats positifs et encourageants sont nés de ce nouvel instrument, comme la diminution du nombre de puits illégaux, le gel de la construction de nouveaux forages et la réduction des volumes prélevés. Cette expérience demeure toutefois fragile et unique en Tunisie.

3. Les projets et études en cours en Tunisie

Le PISEAU

Plusieurs programmes financés par différents bailleurs de fonds ont contribué à l'expansion de la grande hydraulique dans le nord du pays et ont également, à travers des subventions, accompagné les autorités tunisiennes dans l'évolution de leur stratégie en matière de gestion des ressources en eau. C'est le cas, en particulier, du Programme d'Investissement dans le Secteur de l'Eau (PISEAU), dont la deuxième phase a été cofinancée par la Banque Mondiale, la Banque Africaine de Développement et l'AFD.

L'objectif principal de ce Programme est d'améliorer les conditions de vie des populations rurales à travers une meilleure mobilisation et la gestion intégrée et durable des ressources en eau. Ses objectifs spécifiques sont de : (i) promouvoir une gestion efficace par les irrigants et une amélioration du fonctionnement des périmètres irrigués en Tunisie ; (ii) améliorer l'accès à l'eau potable et son utilisation par les populations rurales ; (iii) permettre au Ministère de l'Agriculture et des Ressources Hydrauliques et de la Pêche (MARHP) ainsi qu'aux autres acteurs une meilleure prise de décision en matière de gestion intégrée des ressources en eau.

Parallèlement à la mise en place d'un programme d'investissement, le PISEAU intègre des contributions à la Stratégie nationale de pérennisation des systèmes d'eau en milieu rural, concentrée sur l'appui aux Groupements de Développement Agricole (GDA). Des actions d'assistance technique, de renforcement des capacités de gestion et de professionnalisation des GDA ont ainsi été mises en œuvre, sur financement de la KfW, de la BAD ou de l'AFD. L'AFD a également financé un projet pilote de recherche action au niveau d'un nombre limité de GDA (15 environ), mis en œuvre dans le cadre d'un partenariat scientifique entre la DGGREE, l'IRESA-INRGREF et le CIRAD.

Le PAPS Eau

Le Programme d'Appui aux Politiques Publiques de Gestion des Ressources en Eau pour le développement rural et agricole en Tunisie est financé par l'Union Européenne sous la forme d'un appui budgétaire sectoriel de 57 M €.

Il a pour finalité d'appuyer le gouvernement Tunisien dans son objectif de préserver la ressource et d'améliorer la gestion de la demande en eau en promouvant une approche systémique.

Il est structuré autour de quatre résultats attendus de la politique sectorielle :

- R1 Les ressources en eaux conventionnelles sont mieux gérées :
 - mise à niveau des services de gestion du DPH
 - mise en œuvre de plans de gestion de nappes sensibles avec les usagers
 - optimisation de la gestion des ouvrages de stockage et de transfert des eaux de surface.

- R2 L'efficacité dans la gestion de l'eau sur les parcelles agricoles est améliorée :
 - incorporation des acquis de la recherche pour la valorisation optimale des eaux pluviales en agriculture et sur la maîtrise de l'eau en irrigation
 - approfondissement à travers des actions de recherche appliquée.

- R3 Les performances des GDA sont améliorées
 - approbation et mise en œuvre d'un programme de pérennisation des GDA (formation et appui à la gestion).

- R4 La lutte contre la pollution des eaux est renforcée :
 - décisions permettant la définition d'un programme d'action en matière d'assainissement en zone rurale
 - définition d'un programme d'action sur le traitement des déchets solides en zone rurale
 - définition d'une politique et d'une stratégie pour l'utilisation des boues des Stations d'Epuración
 - réalisation d'une étude d'identification sur les problématiques des pollutions diffuses.

Eau 2050

Par ailleurs, la République Tunisienne a obtenu un Don de la Facilité Africaine de l'Eau (administrée par la BAD) pour financer le Projet d'Elaboration de la Vision et de la Stratégie Eau 2050, dit « Eau 2050 ».

Ce projet a pour objectifs de contribuer au développement socio-économique en sécurisant la disponibilité et l'accès à la ressource en eau en Tunisie à l'horizon 2050, de façon efficiente, équitable et durable, de disposer d'une stratégie structurée, intégrée et participative permettant une visibilité à long terme, et de disposer des termes de référence pour l'élaboration de plans directeurs et de plans d'actions, par pas de cinq ans, jusqu'à l'horizon 2050.

Le projet comprend quatre composantes :

i) Construction du cadre opérationnel de l'étude :

- recrutement d'une assistance technique performante, renforcement des capacités des acteurs clés intervenant dans le processus,
- organisation d'ateliers et de réunions de concertation avec l'ensemble des acteurs clés pour faire ressortir l'ensemble des défis à relever à long terme,
- élaboration des termes de référence, définissant l'ensemble des études supplémentaires de diagnostic à réaliser et les études prospectives à mener pour aboutir à une stratégie intégrée à l'horizon 2050.

ii) Élaboration de la vision et de la stratégie « eau 2050 » qui sera menée en trois étapes :

- diagnostic exhaustif du secteur de l'eau sur la base de l'existant (aux plans national et international),
- études prospectives,
- définition d'une vision et d'une stratégie.

iii) Préparation des termes de référence des plans directeurs et des plans d'actions. Il s'agit de la première étape de concrétisation des résultats de la stratégie jusqu'à l'horizon 2050.

Le projet du FFEM sur la gestion des aquifères côtiers des oasis de Gabès

L'étude sur la gestion des nappes réalisée en Tunisie dans le cadre du programme du CMI sur la GDE, traitant en particulier du cas de Bsissi, s'est terminée mi 2014 et a fait l'objet d'une première restitution à Tunis en octobre de cette même année. Elle pourra être prolongée et complétée dans le cadre du projet de gestion des aquifères côtiers des oasis de Gabès, financé par le FFEM, qui porte sur l'amélioration de la connaissance du fonctionnement des nappes par modélisation hydrogéologique et sur la gestion intégrée de la ressource entre les différents usages.

4. Objectifs et organisation générale de l'atelier

L'objectif de l'atelier est d'apporter, en s'appuyant sur les réflexions menées dans le cadre du programme du CMI sur la gestion de la demande en eau, une contribution aux réflexions stratégiques ou aux projets en cours en Tunisie. Il devra déboucher sur des propositions opérationnelles visant à améliorer la gestion de la demande et des ressources en eau en Tunisie, dans le cadre de la préparation du nouveau code de l'eau, et des stratégies et programmes nationaux en cours, avec une attention particulière portée aux eaux souterraines et à leur environnement.

Le programme de l'atelier est prévu sur deux jours. Il est articulé autour de quatre grandes activités :

1. partage de connaissances sur :
 - les bases de l'approche économique de la gestion de la demande en eau ;
 - les bases de la gestion des eaux souterraines comme biens communs et sur les instruments réglementaires, économiques et institutionnels de gestion de ces ressources ;
2. exposés et discussion sur l'état de la GDE en Tunisie et sur les analyses et recommandations issues des études et travaux en cours : PISEAU, PAPS Eau, Eau 2050, étude sur la tarification de l'eau financée par la KfW, étude sur la gestion des eaux souterraines de la nappe de Bsissi, projet FFEM Gabès, à la lumière de l'expérience régionale et internationale ;
3. mise en perspective, réflexion sur les instruments de GDE à améliorer ou mettre en place en Tunisie et sur leurs conditions de réussite dans les domaines suivants :
 - La tarification et l'économie de l'eau
 - L'utilisation des nappes : comment mieux contrôler leurs exhaures et mieux les gérer quantitativement et qualitativement ?
 - L'efficacité de l'irrigation : comment parvenir à une meilleure efficacité de l'irrigation qui consomme 80 % des ressources en eau mobilisées de la Tunisie ?
 - L'utilisation des ressources non conventionnelles : quels sont les facteurs qui limitent aujourd'hui l'utilisation de ces ressources et quelles sont les incitations qui permettraient d'en développer l'usage ? Ceci est particulièrement vrai pour les eaux usées traitées, produites par l'ONAS en quantité importante et à faible coût mais très peu utilisées pour des raisons de qualité et de fiabilité ;
4. formulation de conclusions et recommandations sur :
 - ⊖ les mesures de politique sectorielle (cadre de gouvernance, réformes juridiques et institutionnelles, modalités d'allocation de l'eau entre différents usages, tarification, fiscalité, incitations) à adopter dans les différents secteurs d'usage de l'eau ou dans d'autres secteurs en lien avec l'usage de l'eau ;
 - ⊖ les orientations et le contenu des études et projets en cours ;

- ⊖ les actions de renforcement de capacités ou les partenariats à renforcer, développer ou mettre en place ;
- ⊖ l'identification ou la préparation d'opérations ou projets nouveaux.

Dans ce cadre l'atelier traitera en particulier des eaux souterraines, avec pour objectif une réflexion sur:

- la mise en place de modes de gestion décentralisée, de type « contrats de nappe », comme instruments de gestion des eaux souterraines ainsi que les conditions et mesures préalables pour y parvenir ;
- les évolutions du cadre juridique et institutionnel à envisager en Tunisie pour assurer l'application effective de ces modes de gestion contractuels, en lien avec la réforme des GDA ;
- l'identification des zones prioritaires où il est recommandé de mettre en place des contrats pilotes.

L'atelier est organisé sous la responsabilité des autorités tunisiennes (BPEH / DGGREE / DGRE), en collaboration avec l'AFD. Il contribuera aux réflexions menées pour la préparation de nouveaux projets, dont le nouveau programme de modernisation de l'agriculture irriguée qui devrait être étudié au cours de l'année 2015 en vue d'un financement par la Banque Mondiale et l'AFD.

Les présentations faites au cours de l'atelier et le rapport de synthèse de celui-ci seront mises en ligne sur le site du CMI.

5. Participants

L'atelier regroupera environ une centaine de participants. Ils représenteront tous les départements ministériels concernés (Agriculture, Environnement, Finances, ...), les services compétents de l'administration territoriale, et des organismes publics,.... Y seront associés des chercheurs, des représentants des usagers (GDA), du secteur privé et de la société civile. Les partenaires internationaux du secteur de l'eau (institutions de recherche, institutions financières, agences de coopération ou d'assistance technique) seront également parties prenantes à cet atelier.

6. Programme de l'atelier



CENTRE pour
l'INTEGRATION
en MEDITERRANÉE



Atelier national sur la gestion de la demande en eau -Tunis, 09-10 Décembre 2015-

Jour 1		Jour 2	
8H00	Accueil des participants et inscriptions		
8H30	Ouverture officielle Présentation de l'atelier	8H30	Répartition des participants en groupes de travail et consignes pour les travaux de groupes
9H00	"Instruments économiques de la GDE" par D. ROJAT (AFD-CMI)	9H00	Travaux de groupes: réflexions sur les instruments de GDE à mettre en place ou à améliorer en Tunisie
9H35	"Gestion des eaux souterraines, aspects théoriques" par S. LOUBIER (IRSTEA)		
10H10	Pause Café	10H30	Pause Café
10H40	"Gestion des eaux souterraines, études de cas" par M. MONTGINOUL (IRSTEA)	11H00	Restitution des travaux de groupes
11H15	"Axes stratégiques pour la gestion de la demande en eau en irrigation" par la DGGREE (A. MNAJJA)		
11H40	"Présentation du Programme d'Appui aux politiques publiques de gestion des ressources en eau pour le développement rural et agricole (PAPS-Eau)" par A. SOUISSI (BPEH)		
12H00	Déjeuner	12H00	Déjeuner
13H30	Session "Gestion des nappes" "Pour une nouvelle vision de la gestion des ressources en eau souterraines en Tunisie: Gestion concertée des nappes souterraines: Problématiques et solutions" par A. BEN GSIM (DGRE) "Gestion des ressources en eaux souterraines (nappes et aquifères) comme biens communs: Cas de la Tunisie" par N. SAADOUN (SCET-TUNISIE) "Gestion des aquifères côtiers de l'Oasis de Gabès: présentation des résultats relatifs à la demande en eau en agriculture" par B. ABIDI (CRDA Gabès)	14H00	Synthèse des travaux et éléments d'une feuille de route
15H00	Echanges avec la salle		
15H30	Pause Café	15H30	Pause Café
15H50	Conclusions de la première journée	16H00	Conclusions et recommandations de l'atelier
	Présentation du programme de la deuxième journée		Clôture de l'atelier
	Constitution des groupes de travail		